Image not found or type unknown

Amende de mon fils âgé de 16 ans

Par **Sam01500**, le **04/08/2021** à **15:13**

Bonjour

Mon fils de 16 ans a pris le train sans billet et a pris une amende sa résidence principale est chez moi

je suis divorcée de son père .

Je souhaiterais savoir qui doit payer cette amende ?

En sachant que son père affirme qu'étant donné que sa résidence principale est chez moi c'est a moi de payer.

Je pense qu'il est hors sujet.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Zénas Nomikos**, le **04/08/2021** à **16:33**

Bonjour,

je vous propose d'écrire au juge aux affaires familiales ou JAF.

Par **Marck.ESP**, le **04/08/2021** à **22:47**

Désolé Cujas, je ne pense pas que ce soit ce juge là,
Peut-être rappelera-t-il à la mère ceci...
https://www.cidj.com/vie-quotidienne/transports/amendes-regles-a-respecter-le-point-sur-les-infractions-dans-les-transports-en-commun

Par **Sam01500**, le **05/08/2021** à **07:40**

Merci Marck_Esp,
La vrai question est de savoir comment partager entre les parents les différentes dépenses qui ne concerne aucunement la pension alimentaire.
Est ce toujours au parent ou réside l'enfant qui doit assumer?
Car a se rythme là je m'en sortirai jamais,mon fils intégre l internat en septembre

Par **P.M.**, le **05/08/2021** à **08:02**

Bonjour,

Je pense vous avoir répondu complètement dans ce sujet car vous n'allez pas interroger le JAF à tout moment qui risque de ne jamais répondre ou très tardivement...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés